



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incendie d'un centre de données d'OVHCloud

Question au Gouvernement n° 3868

Texte de la question

INCENDIE D'UN CENTRE DE DONNÉES D'OVHCLOUD

M. le président. La parole est à M. Thierry Michels.

M. Thierry Michels. Madame la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable, ma question concerne l'incendie intervenu sur le site d'OVH à Strasbourg dans la nuit du 9 au 10 mars dernier et ses conséquences. J'y associe mes collègues alsaciens ainsi que Fabien Gouttefarde, très investi sur les questions de sécurité des systèmes informatiques.

Madame la secrétaire d'État, vous avez pu voir comme nombre de nos concitoyens l'incendie qui a frappé cet important site de l'industrie et des services numériques. Malgré l'intervention rapide des pompiers, dont je salue le professionnalisme, les dégâts ont entraîné des interruptions significatives de service pour les usagers – la presse s'en est largement fait l'écho. À l'heure où nous parlons, OVH, associé à ses sous-traitants alsaciens et à ses partenaires, est toujours en train de gérer les conséquences de l'incendie, afin de les minimiser pour ses clients : collectivités locales, entreprises et particuliers.

Cet incident marquant nous rappelle l'importance croissante des services numériques dans nos vies et nos activités. Sans le numérique, nous n'aurions pas pu accélérer la mise en œuvre de la télémédecine, de l'enseignement à distance ou du télétravail, si utiles pour réduire l'impact de la pandémie de covid-19. Il nous alerte aussi sur l'extrême dépendance vis-à-vis des services numériques, dont la continuité peut être menacée soit de manière accidentelle, comme dans le cas présent, soit de manière volontaire, ainsi qu'en témoignent les cyberattaques dont certains de nos hôpitaux ont récemment fait l'objet.

Dans ce contexte, pourriez-vous éclairer la représentation nationale sur les trois points suivants ?

Le premier point a trait à l'État et aux services publics. Dans quelle mesure l'incident subi par OVH a-t-il mis en difficulté l'hébergement de données relevant des services publics ?

Le deuxième point concerne les entreprises affectées par l'accident. Dans le cadre du plan de relance, l'État a fait du développement numérique sa priorité. Comment s'assurer que ce développement se fasse dans de bonnes conditions, autrement dit que les risques soient bien évalués et que les mesures appropriées soient prises ?

Troisième point, enfin, nous devons nous réjouir d'avoir en France et en Europe des opérateurs comme OVH qui permettent de limiter le monopole des GAFAs, les géants du numérique. Quelle politique industrielle menez-vous pour développer ce type de services sur nos territoires et en Europe ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable.

Mme Olivia Grégoire, *secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable*. Je vous remercie de votre question, monsieur Michels. Je répondrai également à M. Gouttefarde, dont vous avez mentionné l'implication sur ces sujets.

Impressionnant incendie que celui d'OVH ! Je l'ai vu, comme tous les Français. Très vite s'est posée la question de la protection des données que les consommateurs avaient pluggées chez cette entreprise.

Tout d'abord, soyons clairs : la protection des systèmes d'information est garantie par chaque direction informatique de l'État – je le dis sous le regard attentif de Mme la ministre de la transformation et de la fonction publiques, Amélie de Montchalin. D'une part, chacune de ces directions procède à la sauvegarde systématique et en double des données sur ses infrastructures internes. D'autre part, un plan de continuité d'activité et un plan de reprise d'activité en cas de sinistre sont appliqués. Par souci de sécurité, ces différentes procédures s'ajoutent aux dispositifs de protection des données propres aux fournisseurs de cloud auxquels l'État fait appel, en particulier grâce à des mécanismes de redondance. Soyez absolument assuré, monsieur Michels, que ces règles sont appliquées avec d'autant plus de soin qu'elles concernent des infrastructures sensibles, notamment celles de la défense et celles de la sécurité intérieure.

Amélie de Montchalin l'a confirmé, quelques sites internet hébergés sur OVHcloud ont été touchés, notamment data.gouv.fr, mais tout est rentré dans l'ordre en l'espace de vingt-quatre heures.

S'agissant du site touché par l'incendie, le Gouvernement est confiant dans la capacité d'OVHcloud à démontrer sa résilience. Nous parlons ici d'un champion français et européen, voire mondial, qui rivalise avec ses concurrents américains. Soulignons aussi l'engagement d'Octave Klabo, président du groupe.

Nous continuerons à soutenir OVHcloud. Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, Bruno Le Maire, et le secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques, Cédric O, s'y emploient depuis Bercy. Nous le ferons dans le cadre de la stratégie pour le cloud de confiance, lancée en 2018.

M. le président. Merci, madame la secrétaire d'État.

Mme Olivia Grégoire, *secrétaire d'État*. Nous ferons davantage encore, s'il le faut, pour soutenir le groupe après ce sinistre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Mme Valérie Petit applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Michels](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3868

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : Économie sociale, solidaire et responsable

Ministère attributaire : Économie sociale, solidaire et responsable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)